

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19820 - 76ÈME ANNÉE

Comment sortir de l'impasse causée par Didier Robert et son incapacité à finir la route en mer en 11 ans de mandat

Ericka Bareigts pour la transparence sur le chantier de la « NRL »

Quelques jours après la livraison du viaduc de la NRL, Ericka Bareigts a répondu hier en conférence de presse aux accusations de Didier Robert, président de Région. Ce dernier affirme que si le chantier de la route en mer a pris du retard, c'est à cause des recours dont celui d'Ericka Bareigts. La maire de Saint-Denis met le président de Région au défi de prouver ses allégations la visant personnellement, et appelle à faire toute la transparence sur la situation technique, financière et judiciaire du chantier de la route en mer. Un chantier que Didier Robert a été incapable de mener à bien en 11 années de mandat, en raison d'un manque d'éthique dès le départ, souligne la maire de Saint-Denis.

Dans le dossier de la route en mer dite nouvelle route du littoral ou NRL, Ericka Bareigts constate qu'il n'y a pas de transparence, pas d'éthique : « il y a soit une incompétence ou un mensonge inouï organisé dès le début du projet ». « La NRL était l'engagement majeur de Didier Robert, elle répond à un problème de sécurité ». Mais à trois mois des élections régionales, « elle n'est pas finie ». Manifestement, le président de Région fait reposer sur d'autres la responsabilité de cet échec. Ce dernier affirme que sans les recours, notamment d'Ericka Bareigts, le

chantier n'aurait pas pris autant de retard. « Je mets au défi le président de Région de publier un contentieux déposé par Ericka Bareigts sur la NRL, c'est un mensonge. Didier Robert doit assumer ses responsabilités et pas renvoyer sur d'autres ».

Pour expliquer l'incapacité de Didier Robert à tenir sa promesse d'une NRL sécurisée et gratuite, la maire de Saint-Denis affirme en substance que ce dossier est mal construit parce qu'il a mêlé l'intérêt général à l'intérêt personnel.

Tout commence lors de l'arrivée de Didier Robert à la tête de la Région en 2010. Son prédécesseur, Paul Vergès, avait obtenu de l'État et de l'Europe les crédits nécessaires pour la construction du tram-train et de la Nouvelle route du littoral. Didier Robert s'est empressé de démolir ces deux projets au profit d'un seul : une route en mer à 6 voies. Le président du Conseil régional fraîchement élu a donc renégoциé avec le gouvernement l'utilisation de l'argent obtenu par Paul Vergès. En situation de cumul des mandats, Didier Robert devait également quitter sa place de député, ce qui devait ensuite entraîner une élection partielle. Pour éviter de laisser le peuple décider, Didier Robert a négocié une mission parlementaire, ce qui a permis à sa suppléante, Jacqueline Farreyrol, d'être députée sans passer par les urnes. Cette mission parlementaire a duré un an, elle

devait déboucher sur un rapport Robert sur le tourisme, où est ce rapport et « était-ce nécessaire de négocier une mission alors que Didier Robert venait d'être président de Région ? », interroge Ericka Bareigts.

Mélange d'intérêts personnels et d'intérêt général

C'est dans le contexte de cette négociation pour satisfaire des intérêts personnels de Didier Robert que se sont déroulées en 2010 les discussions avec l'État pour le financement de la route en mer. « Cette négociation n'est pas à la hauteur des besoins du chantier. La part de l'Etat est de 580 millions d'euros pour une route en pleine mer, alors que l'évaluation de ce chantier était de 1,6 milliard ». Et de préciser qu' « interrogé par l'opposition sur les dérapages, en 2012 Didier Robert prétendait que l'estimation ne sera pas dépassée, tout en affirmant qu'« il y a des élus qui savent gérer et les autres » ».

« C'est d'une irresponsabilité inouïe », souligne la candidate aux régionales, « car quand on lance un marché on sait qu'il y a une marge ». Elle demande où est l'analyse préalable de gestion de risques. A-t-elle été faite ?

Pour la partie digue, il était prévu « 19 millions de tonnes de roches sorties de la terre réunionnaise ». Le schéma des carrières ne correspondait pas aux besoins en matériaux du chantier, Didier Robert n'avait donc pas d'outil juridique garantissant l'approvisionnement en matériaux pour son chantier.

« C'est sur cette base tronquée que les accords de Matignon sont signés sans prise en compte des aléas et sans solliciter l'Etat pour le financement des dépassements ». Ce sont les faits, et « ce n'est pas bien de mentir avec des conséquences aussi importantes », affirme Ericka Bareigts.

Le chef de l'exécutif régional avait pourtant la possibilité de terminer la route pendant ses 2 mandats successifs. Il aurait dû prendre acte de l'incapacité de trouver les matériaux nécessaires pour faire la moitié du parcours en digue et changer de solution technique en prolongeant le viaduc entre la Grande-Chaloupe et La Possession. La barge réalisée spécialement pour poser les piliers du viaduc était toujours là, tout comme le centre de production des piliers au Port. Mais Didier Robert a refusé et s'est entêté dans sa solution initiale de digue car il a mélangé l'intérêt général et des intérêts particuliers, notamment ses promesses vis-à-vis de certains transporteurs.

« Il faut finir cette route »

Par conséquent, le chantier est à l'arrêt, et La Réunion est dans une impasse budgétaire, technique et sécuritaire. C'est une charge majeure pour les Réunionnais. Ce sont près de 2 milliards d'euros dépensés pour une route pas terminée. Ericka Bareigts fait part de sa volonté de terminer la route. Mais les accords de Matignon n'ont pas prévu cette impasse, « il faudra relancer de difficiles négociations » avec l'État, ajoute-t-elle. Et cela d'autant plus que « per-

Didier Robert en correctionnelle : « un rendez-vous important » et « des décisions attendues »

Ericka Bareigts a rencontré hier la presse pour évoquer la question de l'éthique en politique.

Après 11 années de Didier Robert comme chef de l'exécutif régional, plusieurs affaires sont en cours d'instruction. Ce sont des affaires suffisamment graves pour jeter le discrédit sur la Région auprès de la population, des partenaires de la collectivité, indique la maire de Saint-Denis. Ericka Bareigts constate une suspicion permanente à l'encontre de la classe politique en raison de ce type de comportement.

Pour la première fois de l'histoire de La Réunion, un président de Région est renvoyé en correctionnelle pour détournement de fonds publics présumé. Le procès devait se tenir aujourd'hui. C'est « un rendez-vous important, nous souhaitons que la justice rende ses décisions attendues par la population ». La maire de Saint-Denis rappelle qu'en 2018, lors du mouvement des gilets jaunes, la demande était l'éthique en politique, un préalable à la confiance des citoyens.

Le non-cumul de fonction et le non-cumul de mandats sont des exigences, dit en substance la candidate aux régionales. Ericka Bareigts rappelle avoir respecté cette éthique. Quand elle a été élue députée, elle a démissionné de la vice-présidence de la CINOR et de la fonction d'adjointe au maire de Saint-Denis. Elle constate que depuis les dernières municipales, le président de Région a aussi un mandat de conseiller municipal de Saint-Denis. Il a suivi partiellement les deux premiers conseils municipaux avant d'être absent à tous les autres. « C'est une faute politique et éthique », souligne Ericka Bareigts, car le mandat confié par la population n'est pas assumé.

sonne ne sait à quel niveau de dépenses nous serons ». En termes de contentieux, ce sont en effet plusieurs centaines de millions d'euros qui sont demandés par des entreprises à la Région Réunion en raison de l'impasse du chantier faute de matériaux disponibles. Par ailleurs, quelques semaines avant les municipales, un accord a été signé entre la Région Réunion et le Groupement des entreprises bénéficiaires du marché de la route en mer. Que contient cet accord ?

« Didier Robert doit mettre toutes les pièces sur la table pour que tout soit clair », dit en substance Ericka Bareigts. Car « pour finir la route, il faut la photographie judiciaire et technique de la situation ». Et d'ajouter qu'il faudra vérifier la qualité de tous les travaux. La livraison du viaduc à la Région Réunion a ouvert un délai d'un an pendant lequel des réserves peuvent être émises par le

maître d'ouvrage.

« Il faudra trouver la solution technique. Car ce qui est proposé aujourd'hui est de sortir à la Grande Chaloupe pour prendre l'ancienne route », précise Ericka Bareigts qui ajoute qu'il faudra voir dans le monde ce qui est comparable et ce qui peut être fait relativement rapidement en étant attentif à la pression fiscale.

Autrement dit, Didier Robert « laisse une épine dans le pied de chaque Réunionnais ». Quoi qu'il en soit, si Didier Robert refuse de faire la transparence sur son chantier avant de quitter la présidence de la Région, alors l'équipe qui lui succédera le fera afin d'informer la population sur les tenants et les aboutissants de cette affaire.

M.M.

Convergence des luttes : des centaines de travailleurs manifestent contre la casse sociale

Le succès de la mobilisation des syndicats hier rappelle qu'il est possible de dépasser le climat de peur instauré depuis un an par les autorités en raison de leur décision de laisser entrer la COVID-19 à La Réunion, prétexte à des mesures restrictives de liberté comme la limitation des rassemblements sur la voie publique et la fermeture de nombreux lieux d'échanges d'idées. Plusieurs centaines de travailleurs ont porté les revendications essentielles en cette période de crise. Rendez-vous est donné pour le 1er mai, date de la prochaine mobilisation.

Malgré le climat de peur et de méfiance de l'autre résultant par les mesures restrictives de liberté liée à la crise sanitaire, plusieurs centaines de syndicalistes ont manifesté hier à Saint-Denis. Plusieurs actions étaient prévues, et les masques étaient bien portés.

Les personnels du secteur médico-social étaient appelés à manifester devant le siège de l'ARS à l'initiative de l'Intersyndicale CFTC-CGTR-FO-Sud Santé Sociaux. Parmi les revendications figurent les moyens indispensables pour que les Réunionnais aient droit à un service public de la santé correspondant à leurs besoins. Cela signifie donc plus d'investissement humain et matériel de la part de l'État. Les manifestants revendiquent également le versement d'une prime de 183 euros actée dans le Segur de la Santé, mais toujours pas versée.

Dans le même temps, une autre action à l'appel de l'Intersyndicale CGTR-FSU-SAIPER avait choisi comme lieu le siège du MEDEF-Réunion. Les syndicalistes ont dénoncé le manque récurrent de dialogue social à La Réunion, ainsi que la casse continue des services publics menée par ce gouvernement. Les travailleurs défendent le statut de la fonction publique, un rempart contre les inégalités et la corruption que Paris veut remettre en cause.

La mobilisation s'est poursuivie par une illustration de la convergence des luttes. Les différents cortèges se sont rassemblés devant la Préfecture. Ce sont les représentants du secteur de la Santé qui étaient invités à prendre la parole. Ils ont décrit le quotidien de travailleurs au bord de la rupture, avec des salaires insuffisants. La crise sanitaire causée par le choix des autorités de laisser entrer le coronavirus à La Réunion a un impact très important. Face au manque d'effectifs et de moyens causés par la casse sociale pratiquée par les gouvernements qui se succèdent, les syndicats appellent la classe dominante au respect de la population et notamment des travailleurs qui ont comme mission de soigner. D'où ces revendications portées par l'Intersyndicale :

- l'augmentation du SMIC et de tous les salaires.
- l'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique.

- l'arrêt des suppressions d'emploi publics et la mise en œuvre d'un plan de recrutement et de titularisation.

- l'application des conventions collectives nationales à La Réunion

- l'arrêt des licenciements pour les entreprises faisant du profit ou ayant reçu des fonds publics.

- l'égalité dans la fonction publique, et la fonction publique comme outil d'égalité.

Cette mobilisation des syndicats rappelle qu'il est possible de dépasser le climat de peur instauré depuis un an par les autorités en raison de leur décision de laisser entrer la COVID-19 à La Réunion, prétexte à des mesures restrictives de liberté comme la limitation à 6 personnes des rassemblements sur la voie publique.

Les travailleurs ont rappelé l'importance du rapport de force qui a permis la tenue de cette manifestation. Les syndicats rappellent ainsi que ce n'est pas ce genre de mesure qui va les empêcher d'assumer leur mission de rempart contre la casse sociale et les inégalités. Ces organisations structurées restent dans le viseur du gouvernement, car elles sont le principal obstacle à sa politique de régression sociale remettant en cause l'héritage de décennies de luttes sociales contre le capitalisme. Rendez-vous est donné au 1er mai, date de la prochaine mobilisation.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

CINOR Terre d'avenir : réussir ensemble le défi du Nord solidaire et durable

CINOR : vote du Budget Primitif 2021 à une très large majorité



Adoption, hier après-midi par le Conseil Communautaire de la CINOR du Budget Primitif 2021. Une séance ainsi que l'a souligné, le président, Maurice Gironcel, qui s'inscrivait dans le droit fil de la précédente réunion centrée sur le vote des Orientations Budgétaires. Un pas supplémentaire dans la mise en œuvre du Projet politique de l'EPCI « Terre d'Avenir 2021 » axé sur l'Aménagement équilibré du territoire et la transition écologique et énergétique.

A l'ordre du jour du deuxième Conseil Communautaire de la CINOR hier après-midi à la NORDEV, figurait notamment l'examen et le vote du Budget Primitif de l'Établissement Public Intercommunal de La Réunion. Une séance qui intervenait dans le prolongement du dernier Conseil marqué par l'approbation des Orientations Budgétaires 2021, dont le budget primitif constitue la traduction concrète. Rappelons, en effet, que pour mettre en œuvre un projet réalisable, innovant et engagé, il a été fixé cinq objectifs prioritaires à

atteindre à savoir :

- « La mise en œuvre des actions et projets prioritaires du projet de territoire de la CINOR dans le cadre d'une programmation pluri-annuelle au regard de sa capacité financière,
- La prévision au plus juste des dépenses et maîtrise des charges de fonctionnement malgré l'impact causé par la pandémie COVID 19,
- Les mesures à prendre pour soutenir les entreprises et le monde agricole,
- L'optimisation des ressources humaines et financières pour sou-

tenir l'investissement,

- La préservation des équilibres financiers de la collectivité pour maintenir la confiance dans des organismes bancaires ».

Près de 225 millions d'euros

D'où la finalisation d'un budget primitif arrêté à hauteur de 224 831 000 euro se répartissant entre les deux sections de la manière suivante :

Section de Fonctionnement : 155 430 000 euros, soit 69,13 % du budget total

Section d'Investissement : 69 401 000 euros, soit 30,87 % du budget total.

Les principales dépenses du budget de Fonctionnement 2021 sont liées aux charges relatives aux compétences « Environnement » (35 039 105 euros) et « Transport » (42 464 600 euros).

Concernant l'Environnement, le président Maurice Gironcel a précisé que l'enveloppe prévisionnelle 2021 prend en compte la contribution financière de la CINOR au Syndicat Intercommunal de traitement des Déchets du Nord et de l'Est de La Réunion, (SYDNE), s'élevant à 15 972 000 euros, en augmentation de 12 % par rapport à 2020.

Par ailleurs, les dépenses relatives à la gestion du personnel pour 2021 s'élèvent à 25,9 millions d'euros ; des dépenses intégrant celles des agents du service d'Assainissement Collectif, du service public des pompes funèbres, de SYDNE, du service de l'eau potable. ; l'intégration au 1er avril du personnel du Stade en Eaux Vives représentant un coût de 475 000 euros.

Pas de hausse des impôts

Et Maurice Gironcel de souligner que « la direction des Ressources

En préambule à la séance

En préambule à l'ouverture du Conseil Communautaire, Maurice Gironcel a fait un point sur les sollicitations dont l'Assemblée avait fait l'objet lors de la dernière séance. Ainsi par exemple, sur les questions liées aux factures d'eau et à l'assainissement rencontrés par les administrés, il a indiqué qu'une rencontre associant, notamment, Gilbert Annette, Richard Nirlot, lui même et le directeur-régional de la CISE a été organisée mercredi dernier à la Médiathèque Aimé Césaire à Sainte-Suzanne, les échanges afin de trouver des solutions aux problèmes de raccordement des familles qui peuvent l'être doivent se poursuivre a ajouté Maurice Gironcel, lequel a également entendu la demande exprimée par la maire de Saint-Denis lors du dernier Conseil portant sur une expression de la solidarité de la CINOR en faveur des acteurs économiques sévèrement impactés par la crise sanitaire : les services de la CINOR ont d'ores et déjà été saisis de ce dossier et le travail sur cette question se poursuit a ajouté Maurice Gironcel qui a proposé que soit rajouté dans le cadre de ces échanges le point suivant : l'exonération temporaire de la redevance au titre des loyers de la CINOR au bénéfice des acteurs de la restauration.

Par ailleurs, Maurice Gironcel a également présenté le rétro planning relatif à la dématérialisation des Instances Délibérantes, la convocation et formation des élus de l'assemblée.

Humaines a en charge l'accompagnement des équipes de la collectivité dans ses stratégies et performances de gestion de ses moyens humains » mettant ainsi en exergue le rôle fondamental qu'elle a à mener dans l'équilibre budgétaire notamment par la maîtrise de l'évolution de sa masse salariale. D'où son travail en gestion prévisionnelle des emplois et compétences au regard du contexte financier contraint.

« La finalisation de ce budget n'a pas été un exercice aisé (...) Des efforts ont été demandés à nos agents et à tous nos partenaires pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement » a précisé le représentant de l'autorité territoriale en soulignant le choix fait par la CINOR consistant à ne pas « augmenter la pression fiscale ». Un choix qui malgré tout participera à faire en sorte que la CINOR conserve son leadership et son importance dans la commande publique à La Réunion.

L'examen de ce budget a fait l'objet d'un débat riche et constructif de la part des élus communautaires, des échanges conclus en substance en ces termes par Didier Gopal, élu de Sainte-Marie :

Il s'agit d'un budget ambitieux mais dans le même temps, très prudent. La CINOR est l'EPCI qui investit le plus à La Réunion. Nous avons l'œil sur l'épargne nette (+ de six millions d'euros) et sur les dépenses du personnel. Nous nous reposons encore plus sur les capacités intellectuelles des cadres. Après « le coup de chapeau » tiré par l'élu sainte-marien au travail de co-construction ayant présidé à la finalisation de ce budget, ce dernier a été soumis au vote et adopté à une très large majorité.

Un pas supplémentaire a donc été franchi hier après-midi dans le vaste chantier d'édification de cette Terre d'Avenir 2021-2030 dans le cadre d'un Développement Solidaire et Durable centré avant tout sur la prise en compte l'Humain dans toute sa globalité.

L'EPCI qui investit le plus à La Réunion

+ d'infos :
marlene.sitouze@cinor.re

Oté

Néna in fasson kapitaliste pou fé lé shoz, é in fasson a lékonomi-in fasson dévlopman durab

Kan lété apré diskite dsi la route litoral épi lo tram-train, mi souvien souvan dé foi mwin la antann Paul Vergès dann son konférens de prèss é mi trouvé drol ké lo bann zoinalis san afronte ali an dirèk, téi fé oir zot té i partaz pa son poinvizé.

Mi rapèl in zour nout kamarade té apré ésplik koman téi sava fé lo train épi avèk lo bann galé épi lo bann débri fé la route litoral. Koté mwin l'avé in zoinalis té apré grongn grogné, é kan lo gramoun téi fini li téi parl lékonomi d'bou d'shandèl. Mwin la antann sa ossi kan i téi travaye Témoignages é li té apré fé in kalkil savan dsi lékonomi d'papyé é la ankor mwin la antann inn dir sa ankor in lékonomi d'boute bouzi.

Kan li la di amwin kalkil in forma pou fé in rovi-dann tan-la mwin té i yèm bien fé bann rovi téi dir pa lontan mé téi kontante amwin avèk mon band kamarade. Kan win la di lo forma, gramoun la kalil in kou avèk son pti papyé, son lékritir ron, li la di : bravo ! konmsa ou i gate in fèye dsi dis é, dis fèye dsi san, sinkante fèye dsi sink san.L'èrla mwin la komans konprann kossa i lé in lékonomi boute la bouji.

Aprés kan li téi ésplik i fo komans par fé la voi pou lo trin é lo sipléman d'galé lété bon pou fé la route kate voi dsi 14 mète otèr. Mwin la pa di arien, pars mi koné lo kapassité d'lo boug é dann mon kèr ; mwin la pans si li di sa, sé k'li néna in sogré bien gardé dann son tête épi ki s'i frote s'i pik é zordi kan mi antann lo trikmardaz la nouvèl route litoral, mi di dann mon kèr, avèk in shèf konm gramoun-la la route nora pa arète dann milyé.

In fasson kapitalis oir lé shoz : opliss wi gapiye, oplis wi gingn la moné, éin fasson durab : i gaspiye pa la nature pou fé in travaye konsékan. Zordi ni oi sa lé vré san pour san.

Justin